



## Règlement du Vide-Greniers du 14 Mai 2023 à RODILHAN 30 230

- \* Le vide-greniers est organisé dans l'Espace Culturel Bernard FABRE de Rodilhan, chemin des canaux, par le Club BUFFALON COUNTRY de Rodilhan.
- \* Il est ouvert exclusivement aux **particuliers majeurs et aux associations loi 1901**.
- \* Le présent règlement s'applique à tous, le seul fait de participer entraîne l'acceptation de ce dernier. Les exposants doivent respecter le règlement de la manifestation ainsi que la loi en vigueur sur les vides-greniers (voir préfecture) sous peine d'expulsion et d'éventuelles poursuites.
- \* Les exposants doivent attester qu'ils ne participent pas à plus de deux manifestations de même nature au cours de l'année. (Article R321-9 du code pénal).
- \* Tout Piquenique est INTERDIT sur le site. Une buvette avec restauration est à disposition.
- \* L'organisateur fournit les tables et les chaises aux exposants. Les portants ne sont pas fournis.
- \* L'accueil des exposants se fera à partir de 7h30.
- \* Un agent (SSIAP) de Prévention et de Sécurité Incendie est présent sur le site durant les horaires d'ouverture au public.
- \* L'ouverture au public se fera à 9h00. Aucune vente et aucun accès ne sera autorisé avant cet horaire.
- \* Le paiement des emplacements se fera OBLIGATOIREMENT sous réservation. Nombre d'exposants limité.
- \* Les emplacements ne sont pas numérotés, le placement s'effectue dans l'ordre des réservations.
- \* Aucune installation d'exposant n'est autorisée à l'extérieur sur le parking.
- \* L'organisateur se donne le droit d'interdire la vente d'articles non conformes au thème de la journée : USA, WESTERN, COUNTRY, EQUITATION, BIKERS.
- \* L'organisateur dégage sa responsabilité en cas de vols ou de dégradations des articles survenant pendant la manifestation.
- \* Toute dégradation quelconque est sous la responsabilité du tiers responsable.
- \* Le vide-greniers se terminera à 17h00.
- \* Vous devez laisser votre emplacement propre, sans aucun dépôt sauvage. Munissez-vous de sacs poubelles.
- \* L'organisateur se réserve de droit d'annuler le Vide-greniers en cas de force majeure.
- \* Un espace sera dédié aux danseurs country de 9h00 à 17h00 non-stop.

**La vente, par les exposants, de produits alimentaires (sandwichs, confiserie, boissons, etc..) est strictement interdite sur le site.**

La réglementation des « ventes au déballage » impose à chaque exposant de fournir à l'organisateur :

- **Une fiche d'inscription et attestation complétée et signée**
- **Le règlement de l'emplacement réservé**
- **La présentation d'une pièce d'identité**

Le bureau du **BUFFALON COUNTRY**